Le projet qui prévoit un millier de nouvelles places payantes

Retiré in extremis de l'agenda politique, le projet est envisagé dans le plan global de déplacements. Quatre secteurs du centre-ville représentant 1 075 emplacements de parking pourraient être soumis à une réglementation payante

Vous avez l'habitude de garer gratuitement votre voiture dans le quartier du Fangu ou sur les axes proches de l'Avenue Emile-Sari?

D'ici quelques mois, il vous faudra peut-être passer par la case "horodateurs". Le projet, dans les cartons depuis plusieurs années, pourrait bien revenir sur le devant de la scène d'ici peu. C'est, du moins, ce qui figure en toutes lettres dans le plan global de déplacements (PGD), élaboré pour la communauté d'agglomération de Bastia (Cab) en concertation avec les cinq municipalités du territoire (lire par ailleurs).

Cet épais document de 131 pages, que *Corse-Matin* s'est procuré, est censé proposer un plan d'actions autour de la circulation, de la voirie, des transports en commun et du stationnement à l'échelle de l'agglomération.

Parmi celles-ci, une mesure est pour le moins explicite: *"il s'agira d'étendre le stationnement payant, en lien avec ce qui est envisagé par la ville de Bastia"*.

Le document va même plus loin et détaille les propositions d'extension de la réglementation payante sur la voirie. Dans la vallée du Fangu, sur l'avenue Jean-Zuccarelli, environ 215 places sont concernées, sans compter le projet d'un nouveau parking de 900 places à la gare.

Sur le secteur portuaire, environ 160 emplacements sont dans le collimateur autour du boulevard Gaudin, une cinquantaine au Théâtre et une centaine sur le parking Saint-François.

Dans la partie nord de la ville, environ 450 places sont concernées sur les axes proches de l'Avenue Emile-Sari, ainsi qu'une centaine dans le centre autour du lycée Jean-Nicoli.

Des recettes estimées à 1,1 M d'euros par an

Au total, l'extension proposée de la zone payante concerne 1 075 nouvelles places, en plus des 950 déjà existantes, indique le PGD. Selon le document, les recettes potentielles liées à cette proposition d'élargissement sont estimées à 1,1 million d'euros par an et permettraient de couvrir très largement les coûts estimés en matière d'investissements. Notamment la pose de 56 nouveaux horodateurs.

Reste à savoir néanmoins si ce projet, engagé en 2016 et confié au cabinet Item, sera finalement adopté en l'état. Le 16 décembre dernier, l'approbation du plan global de déplacements figurait à l'ordre du jour du conseil de la Cab avant d'être retiré in extremis à la demande de la majorité communautaire. Difficile, à quelques semaines d'un scrutin municipal, de ne pas y voir une forme de prudence dans un dossier hypersensible. À en croire la municipalité de Bastia, le PGD n'en serait pourtant qu'au stade de la *"réflexion"* et le report du vote serait étranger au contexte électoral.

"Ce document est loin d'être arrêté..."

"Ce document, arrivé par effraction au conseil communautaire, est loin d'être arrêté, il a posé une base qui doit être retravaillée, explique Pierre Savelli, le maire. *Il n'est pas question de généraliser le stationnement payant. Nous réfléchissons à aménager le payant et le gratuit pour rendre le centre-ville plus attractif. Cela s'inscrit dans une vision globale associant le développement des transports en commun et l'élargissement du tarif préférentiel pour les résidents"*.

Une réflexion toujours en cours... Jean-Louis Milani, adjoint à la circulation et vice-président de la Cab délégué aux transports, ne dit pas le contraire. Il confirme néanmoins que l'extension de la zone payante fait partie des options envisagées par la municipalité pour décongestionner le centre-ville et se montre plus précis sur le PGD, dont il a la charge.

"Le stationnement totalement gratuit va à l'encontre d'une politique de mobilité efficiente pour créer du flux, considère Jean-Louis Milani. *Le PGD liste des orientations stratégiques qui doivent être couplées notamment au chemin de fer, mais il n'a aucune force contraignante"*.

1 075 places pourraient devenir payantes. / DOCUMENT CORSE-MATIN

L'idée de la mairie est de favoriser la rotation des véhicules et l'accessibilité des commerces, via par exemple la création d'une première période de stationnement gratuit sur les zones qui seraient soumises à une tarification.

"Cela va paupériser le centre-ville"

Il faut dire cependant que ce projet d'extension de la zone payante n'a rien d'une nouveauté. Il avait déjà été dévoilé il y a trois ans, peu après la mise sur les rails du PGD. Pierre Savelli en avait lui-même fait l'annonce dans un entretien accordé à notre titre le 9 janvier 2017, avant de faire marche arrière face à la grogne d'une partie de la population.

Le maire souhaitait alors instaurer le "tout-payant" en centre-ville afin de permettre à tous les résidents d'avoir accès à un tarif préférentiel, et non seulement à ceux domiciliés sur les axes payants. Objectif affiché : généraliser pour tous les Bastiais le tarif en résident, passant de 4 à 1,6 euros par jour de stationnement.

Le projet n'est visiblement pas tombé aux oubliettes. S'il est encore en suspens, aux yeux du président de la Cab, François Tatti, adversaire politique de la majorité sortante, c'est parce que la municipalité chercherait à dissimuler ses intentions à la veille des élections.

"Le maire a fui le débat en demandant le report du dossier, car il n'assume pas ses orientations politiques portées par son propre adjoint, appuie François Tatti. *L'extension envisagée du stationnement payant est inutilement exorbitante et je compte amender cette partie du PGD. Cette stratégie va paupériser le centre-ville et privilégier une certaine catégorie de la population"*.

En tout cas, une chose est sûre : si la mairie prend aujourd'hui ses distances avec le document, il y a fort à parier qu'en pleine campagne municipale celui-ci ne manquera pas d'animer les débats.

JULIAN MATTEI
ANTOINE GIANNINI